

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. Trois mois. 13 fr. 50. Six mois. 26 fr. Un an. 50 fr. Paris. Trois mois. 15 fr. Un an. 30 fr.

BUREAUX & RÉDACTION

Roubaix, rue Neuve, 17. — Tourcoing, rue des Poutrains, 42. Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Abonnements sans retard : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Care-Saint-Etienne, 9 bis. — A PARIS, chez MM. HAVAS, LAFITTE et Co, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 23. — A BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITE.

ROUBAIX, LE 7 JUIN 1893.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Présidence de M. CASSEIN, président. La séance est ouverte à 2 heures devant une salle à peu près vide.

LES ACCIDENTS INDUSTRIELS et l'assurance obligatoire

M. LE PRÉSIDENT. — La Chambre s'est arrêtée au vote de l'article 16, inclusivement, dans la discussion du projet de loi sur les accidents de l'industrie et l'assurance obligatoire.

Vous craignez le parti-pris de part et d'autre, cela est vrai quand patrons et ouvriers ne se connaissent pas ; mais, s'ils se connaissent, ils n'ont pas, de parti-pris, quand on les rapproche, les uns refusent l'indemnité, les autres la grossir. (Très bien à droite et sur plusieurs bancs à gauche.)

M. GROSSIER. — La disposition, soumise à la Chambre, abaisse à la minimum, par le capital, sur l'indemnité de justice, le tribunal arbitral sera composé de patrons intéressés dans l'affaire et d'ouvriers placés entre l'intérêt et le devoir ; suivant que les ouvriers seront favorables ou non à leurs camarades, ils seront bien ou mal vu de leurs patrons. (Protestations à droite.)

Cette juridiction manquera d'impartialité, de compétence et d'intelligence ; vous avez une nouvelle cause de conflit en matière de compétence, et, pour le Trésor une nouvelle cause de dépenses, car il faudra indemniser les juges.

La loi n'indique aucun cas de récusation ; il y a cependant des garanties à demander aux juges dans l'intérêt des justiciables. Cette loi n'est pas démocratique ; si vous voulez faire des lois sociales, laissez les juges. (Applaudissements prolongés au centre.)

M. LOUIS RICARD (Seine-Inférieure). — Les affaires soumise au tribunal arbitral seront peu nombreuses ; c'est ainsi que l'Allemagne en a eu 23,000 qui se sont produites, en 1901, plus de 100,000 auraient été, sous l'application de la loi en discussion, de la compétence du juge de paix.

M. LE PRÉSIDENT. — Mais, nous dit-on, que faites-vous des principes de la République (réclamations). Il y a longtemps que ces conceptions ont été entamées par la loi sur les syndicats professionnels, par exemple. On a fait du chemin depuis que la loi est votée.

M. RICARD. — On va vous dire que l'assurance obligatoire, organisée par la loi, n'est pas une loi de police, mais une loi de justice ; elle ne peut pas être refusée à l'admettre. (Applaudissements sur plusieurs bancs.)

M. LAROCHE-JOURNÉ. — Je proteste contre les accusations portées par M. GROSSIER à l'endroit des patrons dont il a le tort de suspecter l'impartialité. Je voterai le projet de loi en discussion.

M. GROSSIER. — On va vous dire que l'assurance obligatoire, organisée par la loi, n'est pas une loi de police, mais une loi de justice ; elle ne peut pas être refusée à l'admettre. (Applaudissements sur plusieurs bancs.)

M. GROSSIER. — On va vous dire que l'assurance obligatoire, organisée par la loi, n'est pas une loi de police, mais une loi de justice ; elle ne peut pas être refusée à l'admettre. (Applaudissements sur plusieurs bancs.)

M. GROSSIER. — On va vous dire que l'assurance obligatoire, organisée par la loi, n'est pas une loi de police, mais une loi de justice ; elle ne peut pas être refusée à l'admettre. (Applaudissements sur plusieurs bancs.)

M. GROSSIER. — On va vous dire que l'assurance obligatoire, organisée par la loi, n'est pas une loi de police, mais une loi de justice ; elle ne peut pas être refusée à l'admettre. (Applaudissements sur plusieurs bancs.)

M. GROSSIER. — On va vous dire que l'assurance obligatoire, organisée par la loi, n'est pas une loi de police, mais une loi de justice ; elle ne peut pas être refusée à l'admettre. (Applaudissements sur plusieurs bancs.)

M. GROSSIER. — On va vous dire que l'assurance obligatoire, organisée par la loi, n'est pas une loi de police, mais une loi de justice ; elle ne peut pas être refusée à l'admettre. (Applaudissements sur plusieurs bancs.)

M. GROSSIER. — On va vous dire que l'assurance obligatoire, organisée par la loi, n'est pas une loi de police, mais une loi de justice ; elle ne peut pas être refusée à l'admettre. (Applaudissements sur plusieurs bancs.)

M. GROSSIER. — On va vous dire que l'assurance obligatoire, organisée par la loi, n'est pas une loi de police, mais une loi de justice ; elle ne peut pas être refusée à l'admettre. (Applaudissements sur plusieurs bancs.)

M. GROSSIER. — On va vous dire que l'assurance obligatoire, organisée par la loi, n'est pas une loi de police, mais une loi de justice ; elle ne peut pas être refusée à l'admettre. (Applaudissements sur plusieurs bancs.)

M. GROSSIER. — On va vous dire que l'assurance obligatoire, organisée par la loi, n'est pas une loi de police, mais une loi de justice ; elle ne peut pas être refusée à l'admettre. (Applaudissements sur plusieurs bancs.)

M. GROSSIER. — On va vous dire que l'assurance obligatoire, organisée par la loi, n'est pas une loi de police, mais une loi de justice ; elle ne peut pas être refusée à l'admettre. (Applaudissements sur plusieurs bancs.)

M. GROSSIER. — On va vous dire que l'assurance obligatoire, organisée par la loi, n'est pas une loi de police, mais une loi de justice ; elle ne peut pas être refusée à l'admettre. (Applaudissements sur plusieurs bancs.)

M. GROSSIER. — On va vous dire que l'assurance obligatoire, organisée par la loi, n'est pas une loi de police, mais une loi de justice ; elle ne peut pas être refusée à l'admettre. (Applaudissements sur plusieurs bancs.)

M. GROSSIER. — On va vous dire que l'assurance obligatoire, organisée par la loi, n'est pas une loi de police, mais une loi de justice ; elle ne peut pas être refusée à l'admettre. (Applaudissements sur plusieurs bancs.)

M. GROSSIER. — On va vous dire que l'assurance obligatoire, organisée par la loi, n'est pas une loi de police, mais une loi de justice ; elle ne peut pas être refusée à l'admettre. (Applaudissements sur plusieurs bancs.)

M. GROSSIER. — On va vous dire que l'assurance obligatoire, organisée par la loi, n'est pas une loi de police, mais une loi de justice ; elle ne peut pas être refusée à l'admettre. (Applaudissements sur plusieurs bancs.)

M. GROSSIER. — On va vous dire que l'assurance obligatoire, organisée par la loi, n'est pas une loi de police, mais une loi de justice ; elle ne peut pas être refusée à l'admettre. (Applaudissements sur plusieurs bancs.)

M. GROSSIER. — On va vous dire que l'assurance obligatoire, organisée par la loi, n'est pas une loi de police, mais une loi de justice ; elle ne peut pas être refusée à l'admettre. (Applaudissements sur plusieurs bancs.)

LE RÉGIME DES BOISSONS

M. GRIFPE DE VERVINGE, LE BRÉTON, GUYOT, CATASSE, FÉVAL, premier successivement la parole.

M. GRIFPE DE VERVINGE. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. GRIFPE DE VERVINGE. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. GRIFPE DE VERVINGE. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. GRIFPE DE VERVINGE. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. GRIFPE DE VERVINGE. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. GRIFPE DE VERVINGE. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. GRIFPE DE VERVINGE. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. GRIFPE DE VERVINGE. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. GRIFPE DE VERVINGE. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. GRIFPE DE VERVINGE. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. GRIFPE DE VERVINGE. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. GRIFPE DE VERVINGE. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. GRIFPE DE VERVINGE. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. GRIFPE DE VERVINGE. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. GRIFPE DE VERVINGE. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. GRIFPE DE VERVINGE. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. GRIFPE DE VERVINGE. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. GRIFPE DE VERVINGE. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. GRIFPE DE VERVINGE. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. GRIFPE DE VERVINGE. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. GRIFPE DE VERVINGE. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. GRIFPE DE VERVINGE. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. GRIFPE DE VERVINGE. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. GRIFPE DE VERVINGE. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. GRIFPE DE VERVINGE. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. GRIFPE DE VERVINGE. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

LE DISCOURS DE M. CONSTANS

Paris, 6 juin. — Le discours de M. Constans continué à défrayer toutes les conversations, dans les salons de la Chambre, cette après-midi, on ne parlait que de cela.

M. CONSTANS. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. CONSTANS. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. CONSTANS. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. CONSTANS. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. CONSTANS. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. CONSTANS. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. CONSTANS. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. CONSTANS. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. CONSTANS. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. CONSTANS. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. CONSTANS. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. CONSTANS. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. CONSTANS. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. CONSTANS. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. CONSTANS. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. CONSTANS. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. CONSTANS. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. CONSTANS. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. CONSTANS. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. CONSTANS. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. CONSTANS. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. CONSTANS. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. CONSTANS. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. CONSTANS. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. CONSTANS. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

M. CONSTANS. — Le régime des boissons, tel qu'il est actuellement, est une véritable plaie pour le pays.

UNE NOUVELLE LIQUE

Plasiers secrétaires ou membres militants des syndicats ouvriers de la Bourse du Travail ont pris l'initiative de former, en dehors des heures de Travail et de leurs heures de loisir, une ligue pour la défense et l'extension des libertés syndicales.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

NOUVELLES DU JOUR

Notre situation au Dahomey. — Le Figaro publie une lettre de Kotonou en date du 10 mai, dans laquelle il est dit que notre situation au Dahomey est en voie de s'améliorer.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

M. DUPUY. — Cette ligue n'est pas une ligue politique, elle n'est pas une ligue de parti, elle est une ligue de classe.

BOURSE DE PARIS DU 7 JUIN

Table of stock market data for Paris, including columns for Valeurs, Compt., Termes, Cours, and Clôture.

BOURSE DE LILLE DU 7 JUIN

Table of stock market data for Lille, including columns for Valeurs, Compt., Cours, and Clôture.

DERNIÈRE HEURE

Le maire socialiste de Montluçon suspendu de ses fonctions. — Montluçon, 7 juin. — Un arrêté du préfet de l'Allier suspendant de ses fonctions le maire socialiste de Montluçon...

LE CARDINAL LANGÉNIEUX

Grand-Croix de l'OSMANIE. — Nous avons annoncé que le cardinal Langénieux, dont la mission de Légat à été un fait reconnu par le sultan...

LE SUEZ

Le conseil d'administration du canal de Suez. — Paris, 6 juin. — Ce soir a eu lieu la deuxième séance du conseil d'administration du canal de Suez...

LE SUEZ

Le conseil d'administration du canal de Suez. — Paris, 6 juin. — Ce soir a eu lieu la deuxième séance du conseil d'administration du canal de Suez...

MARCHÉS DE LILLE DU 7 JUIN 1893

Table of market prices for Lille, including columns for Valeurs, Cours, and Clôture.

COURS DE CLÔTURE AU COMPTANT DU 7 JUIN

Table of closing prices at the cash market for June 7, including columns for Valeurs, Cours, and Clôture.

LE VOYAGE DE M. CAROÏA BRÉTAGNE

Paris, 7 juin. — Le colonel Chamoin, officier d'ordonnance de M. le président de la République, a quitté Paris hier soir pour s'entretenir avec les municipalités des villes de l'ouest...

LE SUEZ

Le conseil d'administration du canal de Suez. — Paris, 6 juin. — Ce soir a eu lieu la deuxième séance du conseil d'administration du canal de Suez...

LE SUEZ

Le conseil d'administration du canal de Suez. — Paris, 6 juin. — Ce soir a eu lieu la deuxième séance du conseil d'administration du canal de Suez...

LE SUEZ

Le conseil d'administration du canal de Suez. — Paris, 6 juin. — Ce soir a eu lieu la deuxième séance du conseil d'administration du canal de Suez...